

CAP AEPE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

sur 1 AN

Prérequis, conditions d'accès

La formation CAP AEPE se déroule uniquement par la voie de l'apprentissage et en 1 an

Inscription en formation CAP AEPE en 1 an

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus
- Être âgé(e) de 16 à 29 ans. Les conditions d'âge s'annulent en cas de situation de handicap.
- Signer un contrat d'apprentissage pour une période de 1 an, dans le secteur public ou privé, avec un établissement d'accueil de la petite enfance ou une école maternelle.
- Admission après étude du parcours scolaire et professionnel et entretien avec la responsable de la formation.

L'ouverture de la section CAP AEPE apprentissage en 1 an est conditionnée à un effectif de 10 apprentis(es) minimum par classe.

Modalités d'évaluation

100 % des épreuves certificatives en contrôle en cours de formation (CCF) sont organisées soit et/ou en milieu professionnel et au CFA.
Possibilité de validation partielle d'un ou plusieurs modules.
Certains diplômes du secteur sanitaire, social et de l'animation donnent droit à un allégement ou à des dispenses d'épreuves : nous consulter.

Après le CAP AEPE

Vie active

Animateur(trice) d'éveil en établissements d'accueil de la petite enfance, assistant(e) maternelle, employé(e) familial à domicile, agent spécialisé des écoles maternelles, assistant(e) éducatif(ve) petite enfance, agent d'animation.

Poursuite d'étude

- Intégrer la classe de seconde ou de première des Baccalauréats Professionnels à dominantes « services aux personnes » : S.A.P.A.T / A.S.S.P / Animation Enfance et Personnes âgées
- Préparer le concours territorial pour devenir A.T.S.E.M
- Intégrer une formation diplômante : Auxiliaire de puériculture, Aide-soignante, Auxiliaire de Vie Sociale

Résultats aux examens

2024 : 90% de réussite au CAP AEPE
2023 : 100% de réussite au CAP AEPE

Tarifs 2025/2026

Internat : 95€ par semaine*
Demi-pension : 53€ par semaine*
*Prise en charge OPCO sauf CNFPT (dans la limite de la prise en charge réelle)

Coût de la formation : pris en charge par l'OPCO (à partir de 5227€)

Référent Handicap: Mme Marina Petit
04 66 37 09 32

En fonction du contexte d'intervention, la formation par apprentissage a pour finalités de permettre au titulaire du CAP AEPE de conduire :

- **Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage**
- **Des activités de soins du quotidien qui répondent aux besoins physiologiques de l'enfant et assurent sa sécurité physique et affective**
- **Une collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique en vue d'adopter un positionnement professionnel**
  - **En école maternelle, des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie**
  - **En établissement d'accueil pour jeunes enfants, la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique**
  - **En accueil individuel, la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.**

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE :
- 420h au CFA/MFR par année de formation
- Le reste du temps, la formation est réalisée en milieu professionnel dans la structure signataire du contrat d'apprentissage.
- Un stage complémentaire de 4 semaines est obligatoire soit en école maternelle, soit dans un établissement d'accueil de la petite enfance (affectation de stage en fonction du lieu d'exercice du contrat d'apprentissage)

MODALITÉS :
- Classe à effectif réduit
  Possibilité d'externat, demi-pension et/ou internat
- Mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance
- Cours théoriques, visites, mise en œuvre de projets collectifs
- Travaux pratiques sur plateaux techniques (cuisine pédagogique, salle de puériculture, salle informatique)

STATUT :
- Apprentissage

Objectifs

- Obtenir du diplôme CAP AEPE
- Elaborer le projet d'orientation et/ou d'insertion professionnelle

Enseignements

Modules d'enseignement général

- Prévention Santé Environnement (PSE)

Module d'enseignement professionnel

- Accompagnement personnalisé
- Chef d'œuvre (projet individuel ou collectif)
- Sciences et techniques médico-sociales (SMS-Biologie-Technologies)
- Biotechnologies Santé-Environnement (nutritions, alimentation, technologies)
- Formation SST et PRAP

Compétences visées

La formation CAP AEPE s'articule autour de compétences communes aux différents contextes d'intervention et de compétences spécifiques à chaque contexte.

Compétences communes aux différents contextes d'exercice professionnel

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte professionnel
- Adopter une posture professionnelle
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Organiser son action
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

Compétences spécifiques au contexte de l'école maternelle

- Assurer l'assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux

Compétences spécifiques au contexte d'accueil individuel

- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés aux enfants
- Elaborer des repas

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
CFA-MFR du Pont du Gard
4 les codes bas
30210 Castillon du Gard
04 66 37 09 32
mfr.castillon@mfr.asso.fr

Décembre 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique - RCS511890683